

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

La Politique agricole commune (PAC) doit être réformée d'ici 2020 afin d'être mieux alignée sur les desiderata de la société. Compte tenu de l'importance du sujet pour les agriculteurs, j'ai assisté, au nom de l'EMB, aux réunions du groupe de dialogue civil consacré à la PAC.

Dans le souci de juger de l'efficacité des mesures appliquées dans le cadre de la PAC actuelle, la Commission européenne a commandité une étude de cartographie et d'évaluation auprès de trois instituts : Ecorys, l'Institute for European Environmental Policy (IEEP) et l'Université de Wageningen. Les résultats de ces recherches étaient présentés le 3 mai 2017. Simultanément, la Commission européenne esquisse une vision de la nouvelle CAP 2020. La « simplification » et « faire plus avec moins » constituent les ambitieuses « formules magiques » du moment.

Les analyses des trois instituts susmentionnés jettent des éclairages importants : « Les facteurs historiques importent plus, aux yeux des Etats-membres, que les trois objectifs de la PAC » ou « peu d'éléments de preuve attestent que sous le premier pilier, les Etats-membres aient soigneusement élaboré des stratégies incluant des objectifs à long terme (...) ».

Une autre étude menée dans un état fédéré allemand (évoquée lors de la réunion) a démontré que la majeure partie du budget demeure dans le système de gestion et de contrôle : plus de la moitié du budget de la PAC ne percole pas jusqu'aux agriculteurs.

Les conclusions tirées tant par l'étude commanditée par la Commission européenne que celle réalisée pour l'état fédéré allemand me sidèrent. Dois-je en conclure que chaque Etat-membre dépense à sa guise les fonds attribués par « Bruxelles » au titre de la PAC ? Que les gouvernements renient sans hésitation les engagements qu'ils ont pris au travers du traité fondateur de l'Union européenne, le présent Traité de Lisbonne ?

Si c'est le cas, la simplification de la PAC ne devrait pas être l'objectif principal suivi dans un futur proche mais la priorité devrait être de répondre à la question de savoir comment garantir que les financements au titre de la PAC soient dépensés en conformité avec les objectifs de cette politique et percolent vers les agriculteurs. Toute autre réforme est vouée à l'échec si cette précondition n'est pas concrétisée préalablement.

Les décideurs politiques européens portent des œillères et ce problème saute aux yeux à la lecture de la devise adoptée pour la nouvelle PAC : Faire plus avec moins... certes mais moins de quoi ? Moins d'agriculteurs, moins de surfaces cultivées, moins de ressources ? La Politique agricole commune demeure un outil de renforcement de la production alimentaire mais il est prouvé, de longue date, qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de faire « plus » mais de faire « mieux ».

Une production alimentaire sur-mesure nous prémunit d'une surproduction qui n'a que des effets secondaires délétères sur les revenus des agriculteurs, sur l'environnement et sur la valeur à l'exportation. Plus que jamais, il nous faut changer de paradigme, sortir des sentiers battus avant que la nouvelle PAC ne soit gravée dans le marbre. Dans l'espoir que la nouvelle Politique agricole commune soit au service de toute la société et ne prolonge pas le statu quo.

L'EMB planche sur un document de prise de position concernant la réforme de la politique agricole commune, qui plaide en faveur d'un retour aux fondamentaux, à savoir des mesures d'aide aux agriculteurs. La Politique agricole commune relève les normes de production et ce faisant, gonfle les coûts de production. Ce fardeau ne devrait pas être porté

Bulletin juin 2017

- Action en Suisse : « Halte au copinage ! »
Une nouvelle stratégie de prix
- canadienne pour les ingrédients laitiers
- À la découverte d'une mission commerciale au Canada
- Derniers développements en Allemagne
« Il n'est pas possible de produire en toute liberté et d'avoir un bon prix du lait »
- Conférence européenne du lait équitable
Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

unilatéralement par les agriculteurs tandis que les responsables officiels et les autorités d'inspection accaparent les financements. L'EMB continuera à défendre, sur ce dossier, les intérêts de ses membres, à savoir les producteurs de lait, et la PAC devrait en faire de même !

Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB et présidente du DDB Pays-Bas

Action en Suisse : « Halte au copinage ! »

La fédération paysanne Uniterre a organisé fin avril une action symbolique devant le siège de la Fédération des producteurs suisses de lait (PSL). Des chasseurs de fantômes ont expulsé les esprits portant des doubles casquettes de l'organisation de producteurs !

© wikimedia

La situation sur le marché laitier est intenable ! L'organisation faïtière des Producteurs Suisses de Lait (PSL) est devenue une assistance à l'euthanasie. Les prix continuellement bas ruinent la production laitière. Les productrices et producteurs laitiers ont besoin d'une organisation légitime et démocratique qui défende leurs intérêts. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait doit appartenir aux paysannes et aux paysans ! Nous sommes fiers car nous produisons sur nos fermes un aliment de valeur, de qualité ! Nous refusons de nous mettre à genou devant les acheteurs qui ont besoin de notre lait !

Dans sa composition actuelle, l'organisation des PSL est incapable d'assumer son rôle de représentation des intérêts des producteurs de lait dans le marché laitier. Elle intègre dans son travail les revendications du commerce de lait et de la transformation. Ça ne marche pas ! **Pour cette raison nous demandons la démission et l'exclusion de tous les membres du comité qui ont des mandats dans des organisations de commerce ou de transformation de lait !** Il est en effet impossible de réunir sous une même casquette la représentation des producteurs et du commerce de lait. C'est pourquoi il faut une séparation stricte. Deux tiers des membres du comité de PSL détiennent actuellement ou ont détenu des mandats dans des organisations de commerce de lait ou même de l'industrie de la transformation.

L'organisation des producteurs doit exiger des contrats laitiers qui fixent au moins la quantité, la qualité et le prix pour une année, comme l'exige la loi. Le prix du lait doit couvrir les coûts de production (0,67/kg Fr. / 0,62 €/kg de lait, seul coût matériel) et rémunérer équitablement le travail du paysan. Nous ne voulons pas d'un prix du lait de dumping indicatif fixé sur des critères politiques! Qui accepterait de fixer un salaire indicatif suisse sur la base du salaire minimal européen plus 10% de *Swissness* (la marque Suisse)?

Nous avons enfin besoin d'une organisation paysanne qui défende la solidarité paysanne, qui défende sérieusement les intérêts des producteurs de lait, qui mette en place une gestion des quantités, revendique des prix équitables (1 Fr./kg – 0,92 €/kg) et veille à leur application.

Rudi Berli, Uniterre Suisse

Déclaration lors de l'action devant le siège de PSL de Andreas Volkart (27.04)

Une nouvelle stratégie de prix canadienne pour les ingrédients laitiers

© NFU Canada
consommation intérieure.

Le Canada régule la production de ses propres producteurs laitiers afin de s'assurer que le pays dispose de suffisamment de lait, mais pas trop, pour sa

En accord avec les règles de l'OMC, il applique des barrières tarifaires élevées à la plupart des produits laitiers, avec des droits de douane de jusqu'à 270 % sur le lait, afin d'éviter le développement d'une offre excédentaire sur son marché intérieur.

Une exception est le lait ultrafiltré et d'autres ingrédients du lait riches en protéines destinés à la fabrication de produits laitiers, comme le fromage. Le lait diafiltré a été inventé par les transformateurs laitiers américains désireux de contourner les barrières douanières canadiennes et de rendre possibles les exportations d'excédents de lait vers le Canada. Les importations de lait diafiltré ont fortement augmenté, faisant perdre environ 231 millions de dollars de recettes par an aux éleveurs laitiers canadiens.

Les éleveurs laitiers ont pressé le gouvernement de résoudre la contradiction entre les ingrédients et le lait en imposant des normes pour la composition du fromage interdisant l'utilisation de lait diafiltré. Cela n'a pas eu lieu ; à la place, la réaction a été de proposer des solides non gras du lait à la vente aux prix mondiaux à l'intérieur du Canada. Le 1^{er} avril 2017, le Canada a mis en place une nouvelle classe de lait et un nouveau régime de prix fondé sur les prix mondiaux pour tous les solides non gras du lait, dont le secteur laitier est convaincu qu'il respecte les obligations du Canada vis-à-vis de l'Organisation Mondiale du Commerce. La nouvelle classe de lait permet aux ingrédients de protéine de lait de concurrencer les exportations américaines de lait diafiltré.

Qu'est-ce que le lait diafiltré ?

Le lait diafiltré est produit en faisant passer du lait écrémé au travers d'une membrane afin d'en séparer les protéines. Ceci produit un liquide très épais, à forte teneur en protéines. Afin de continuer à concentrer les protéines, on le dilue afin de le filtrer encore, pour retirer encore davantage de ses composants non protéinés. Grâce à la concentration très élevée en protéines qui en résulte, le liquide n'est plus classifié comme un produit laitier au regard des définitions du commerce international. Il peut ainsi franchir la frontière entre les États-Unis et le Canada comme un « ingrédient protéiné », sans droits de douane. Une fois au Canada, les transformateurs laitiers achetaient le produit à bas prix et l'utilisaient comme du « lait » dans la fabrication de fromage, supplantant le lait produit dans les élevages laitiers canadiens.

La querelle du lait entre les États-Unis et le Canada

Les transformateurs de lait canadiens commencent à passer à des fournisseurs locaux d'ingrédients de protéine de lait à bas prix, ce qui a provoqué la colère des transformateurs américains qui exportent du lait diafiltré vers le Canada. Bien qu'il ait été prévenu depuis un an des changements en perspective, un grand transformateur américain et exportateur de lait diafiltré du Wisconsin n'a donné que 30 jours de préavis à ses agriculteurs pour leur annoncer qu'il n'achèterait plus leur lait, ce qui a plongé 75 familles d'agriculteurs dans la crise.

Le 18 avril, le président américain Donald Trump a tenu un discours devant les agriculteurs du Wisconsin dans lequel il reprochait à la gestion canadienne de l'offre et/ou l'ALENA « un accord typiquement unilatéral contre les États-Unis ».

En réponse au discours de Donald Trump, Jan Slomp - le président de l'Union Nationale des Fermiers (UNF) - a envoyé une [lettre par Twitter au président américain](#) pour l'encourager à adopter une solution visant à restaurer la grandeur des éleveurs laitiers américains. « Cette solution, que nous appelons la gestion de l'offre, a été créée par les agriculteurs et les gouvernements canadiens à la fin des années 1960. Plutôt que d'exporter du lait, nous serions heureux d'exporter cette innovation de politique laitière, unique et couronnée de succès.

À la découverte d'une mission commerciale au Canada

Du 30 avril au 3 mai j'ai eu l'occasion, en tant que représentant de la Faircoop Belgique, d'accompagner le Commissaire de l'agriculture Phil Hogan à une mission commerciale au Canada. Quelque 60 délégués d'entreprises et d'organisations de producteurs des différents secteurs (lait, viande, vins et spiritueux, céréales, fruits et légumes) participaient à la mission.

© Erwin Schöpges

Suite à la conclusion du traité de libre-échange avec le Canada (CETA), les participants espéraient surtout avoir l'occasion d'accéder à de nouveaux marchés pour leurs produits. Le programme prévoyait différentes rencontres avec des ministres canadiens et des représentants commerciaux et du secteur agricole. L'enthousiasme a vite fait place au désenchantement lorsqu'aucun acheteur canadien ne s'est présenté à la première réunion commerciale. Les 60 entrepreneurs, installés chacun à une table servant à la présentation de leurs produits, étaient dès lors assez déçus. Une deuxième réunion prévue le lendemain a été annulée.

Pour moi il était surtout intéressant de recueillir des informations sur le traité de libre-échange entre le Canada et l'UE. Dans le cadre de cet accord commercial, dénommé « CETA », le Canada s'est obligé à importer, à l'avenir, 18.500 t de fromage en provenance de l'UE en franchise de droits de douane.

Au-delà de ce contingent tarifaire, les importations de fromage continueront à être soumises à des droits de douanes de 245%. En revanche, le Canada aura un accès illimité au marché commun de l'UE et ce pour tous les produits laitiers. Cependant, vu le niveau du prix du lait très élevé au Canada (50 à 60 ct), l'UE ne s'attend pas à ce que du lait soit exporté du Canada vers l'Europe.

Lors de ce voyage, j'avais tous les jours l'occasion de rencontrer le Commissaire Hogan et j'ai également pu lui expliquer la position de l'EMB lors d'un entretien personnel. Il m'est apparu comme un interlocuteur très intéressé et à l'écoute.

À noter : dans le modèle canadien de gestion des volumes, les volumes produits sont adaptés à la demande du marché canadien de manière efficace. À part pour le lait et les produits laitiers, un quota est également appliqué aux œufs et à la volaille. Tout éleveur produisant plus de 100 œufs par jour doit ainsi disposer d'un quota. Je n'ai jamais autant entendu parler de « quotas » ou de « régulation » que pendant les quatre jours que j'ai passés au Canada !

Il était important pour moi de participer à cette mission et de découvrir comment se passe une mission commerciale de notre Commissaire de l'agriculture. Je suis convaincu que cela nous a permis d'avancer dans notre combat pour un prix du lait rémunérateur et un revenu équitable.

Erwin Schöpges, président de la Faircoop Belgique et membre du comité directeur de l'EMB

Derniers développements en Allemagne

Berlin : Le syndicat des agriculteurs veut gérer les volumes via la contractualisation avec les laiteries

Le syndicat agricole régional du Brandebourg (LBV) et le président du syndicat agricole majoritaire (DBV) en charge du segment lait, Karsten Schmal, se sont exprimés, dans une communication du LBV, en faveur d'un accord concernant les volumes livrés qui soit conforme aux besoins du marché et fasse partie intégrante des futures conditions de livraison liant les laiteries et les producteurs de lait. Une modification des conditions de livraison est, selon le LBV, impérative, faute de quoi nous serons privés d'instruments suffisants pour résoudre efficacement des crises du prix du lait. Ce faisant, le syndicat majoritaire s'éloigne de l'argumentaire qu'il avait à ce jour défendu, à savoir qu'une réduction de l'offre de lait sur des marchés ouverts ne pouvait

nullement alléger la pression sur le marché.

Berlin : Les nouveaux contrats conclus apportent-ils, pour la « ligne blanche », une légère majoration des prix ?

Les contrats venant à expiration à la fin du mois d'avril 2017 et concernant la « ligne blanche » (lait de consommation, fromage blanc etc.) devraient, selon des informations à ce jour non confirmées, apporter une légère majoration pour la prochaine période contractuelle. Des rumeurs circulent à propos d'une augmentation de 2,5 centimes par litre de lait de consommation. Cela concorde avec le succès remporté, lors des récentes négociations avec les détaillants allemands, par le DMK qui a obtenu des hausses de prix sur le segment des produits « ligne blanche ». Ainsi, la plus grande coopérative de laiterie allemande table également sur un effet positif sur les prix du lait.

Les mesures de réduction des volumes concourent à relever les prix du lait

Les légères majorations de prix actuellement observées pour le lait de consommation atteignent jusqu'à 3 centimes et sont, de l'avis de la BDM e. V., fédération allemande des producteurs de lait, la conséquence de la baisse des livraisons. La réduction de livraison limitée dans le temps et liée à la 2^{ème} enveloppe d'aides européennes (à l'échelon européen comme national) a, selon la BDM, grandement contribué à la stabilisation du redressement observé depuis le deuxième semestre sur le marché.

Berlin : Un sondage Forsa se penche sur la filière laitière

A la demande des associations régionales de Basse-Saxe et de Rhénanie du Nord-Westphalie, les consommateurs étaient sondés quant à leur perception de la filière laitière. Le sondage portait aussi sur l'acteur qui, selon eux, représentait bien les agriculteurs. Avec 19 %, les élus arrivèrent en bas de classement tandis que les sondés attribuèrent aux éleveurs laitiers (à 66 %) les meilleures qualités.

Berlin : La BDM participe aux discussions techniques au Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture

Par le biais d'un rapport consacré au lait, le Ministre fédéral Christian Schmidt (CSU) espère jeter un éclairage sur la situation sur le marché du lait et donc sur le sort des éleveurs laitiers. Les associations de la filière laitière étaient invitées à contribuer directement à la réflexion préliminaire à la publication de ce rapport consacré au lait. La BDM a pu s'impliquer fortement dans cet échange et la présentation de ce rapport devrait intervenir le 1^{er} juin dans le cadre du prochain débat consacré à la structure de la filière laitière.

Aldi envisage de prendre ses distances par rapport à la stabulation entravée traditionnelle

Aldi Süd sonde actuellement ses fournisseurs sur la possibilité de convenir d'une date d'abandon de la stabulation entravée saisonnière ou permanente. L'entreprise souhaiterait définir, avec toutes les parties prenantes concernées, une période transitoire acceptable en vue de l'abandon de la stabulation entravée. L'objectif est, selon Aldi, de répondre aux attentes des consommateurs et d'éviter les dommages structurels.

Florian Wagle, BDM Allemagne

« Il n'est pas possible de produire en toute liberté et d'avoir un bon prix du lait »

Entretien avec Hans Geurts, producteur de lait aux Pays-Bas et ancien président de l'association des éleveurs laitiers néerlandais NMV.

© Hans Geurts

Actuellement, quelle est la situation des éleveurs laitiers aux Pays-Bas ?

Les discussions sur les excédents de phosphates issus de l'agriculture occultent actuellement tous les autres sujets. Les plafonds que nous avons garantis au niveau européen sont dépassés. Nous devons maintenant réduire les rejets, sous peine de perdre notre dérogation, c'est-à-dire la possibilité, autorisée par l'UE, de rejeter en herbage intensif 250 kg d'azote provenant d'engrais agricoles au lieu de seulement 170 kg. Il faudrait donc réduire le cheptel afin de plafonner les quantités de phosphates, ce qui a déclenché une vive querelle entre les éleveurs laitiers. Les uns disent : « nous n'avons pas crû du tout, pourquoi devrions-nous réduire ? », d'autres ont beaucoup de terres et affirment qu'ils peuvent valoriser leur lisier sur ces surfaces et qu'il n'y a pas de raison qu'ils réduisent leur cheptel. Enfin, cette réduction met ceux qui ont réalisé de grands aménagements, car l'époque était à la croissance, devant des problèmes de financement.

Quelles sont les conséquences pour les exploitations ?

Les exploitations peuvent conserver en 2017 autant de vaches et de bétail jeune qu'à la date de référence du 2 juillet 2015 – ou 4 % de moins si la surface est insuffisante. C'est, en fait, une bonne nouvelle pour les éleveurs laitiers de toute l'Europe qu'on nous impose des limites aux Pays-Bas. Depuis mars, le cheptel a diminué progressivement de 160 000 vaches. En 2018, nous aurons un quota de phosphates. Dès que celui-ci sera attribué, il pourra être mis sur le marché. Tous ceux qui ont investi récemment dans des étables plus grandes voudront naturellement les remplir. Cela exercera une pression sur les droits de phosphates ; leur valeur s'appréciera. D'autres exploitations mettront la clé sous la porte. Il sera pratiquement impossible de construire de nouvelles étables pour réaliser des sauts de croissance. Ce ne serait pas rentable en raison des coûts additionnels liés à l'état des parcelles imposé par le décret sur l'emploi des fertilisants et aux quotas de phosphates. Les agriculteurs néerlandais en quête de croissance se retrouvent face au même problème qu'avec les quotas laitiers, mais tous ont également un problème avec le bas prix du lait : parce que nous gérons les quantités de phosphates au niveau national seulement au lieu de gérer les volumes de lait au niveau européen. C'est une catastrophe.

Vous pensez donc qu'un plafonnement est nécessaire ?

Le gros problème de la production laitière est qu'il n'est pas possible de produire en toute liberté et d'avoir un bon prix du

lait. Si l'on gagne de l'argent, on doit payer des impôts. C'est pourquoi les agriculteurs préfèrent réinvestir tout de suite les sommes qu'ils engrangent. Cela se solde par une croissance perpétuelle et donc une surproduction qui conduit de nombreuses exploitations à fermer en raison de la baisse des prix du lait. Il s'agit d'une évolution absurde.

Pourquoi devons-nous nous engager en faveur du maintien des exploitations ?

Il existe de nombreux avantages à avoir un grand nombre d'exploitations familiales comptant 60 à 120 vaches plutôt que peu d'exploitations de 1 000 animaux : d'abord pour les agriculteurs eux-mêmes et leurs fermes. Vouloir toujours plus de croissance implique d'être une menace pour les collègues. Les exploitations sont aussi un élément essentiel de la vitalité des zones rurales. De plus, les exploitations laitières familiales ont une bonne réputation auprès de la population. Ces structures permettent encore de mettre en œuvre des qualités souhaitées, par exemple la mise à l'herbage. Ce dont les exploitations ont besoin est d'un revenu équitable, tiré de la vente d'un lait pour lequel il y a une demande sur le marché.

À quoi pourrait ressembler une régulation des volumes adaptée au marché ?

Je considère l'abolition des quotas comme une erreur historique. Si nous les avons modifiés et flexibilisés, nous aurions pu gérer les volumes de lait en fonction de la situation du marché. Il nous reste deux possibilités : premièrement, une nouvelle régulation politique. Toutefois, toute tentative de remplacer les quotas entraînera de vifs conflits autour de la répartition des nouvelles limitations des volumes entre des exploitations qui ont déjà connu des évolutions divergentes depuis la fin des quotas. Le programme de responsabilisation face au marché de l'EMB, qui a un impact politique au niveau européen, est un bon plan de règlement de crise mais il lui sera très difficile d'avoir un réel succès structurel. En effet, si nous nous retrouvons avec davantage de lait à chaque fois que le prix du lait est bon, nous ne sortirons jamais de la crise. La deuxième possibilité consiste à ce que les laiteries régulent elles-mêmes leurs volumes, temporairement au moins.

Quel rôle les discussions dans la société jouent-elles aux Pays-Bas ?

Chez nous, les gens accordent beaucoup d'importance à la mise à l'herbage. On débat même au parlement de la rendre obligatoire. Toutes les laiteries versent désormais une prime de un à deux centimes par kilogramme de lait si les vaches passent au moins 6 heures par jour pendant au moins 120 jours par an à l'herbage, selon une norme négociée. Elles font beaucoup de publicité autour de la qualité du lait de pâturage car celui-ci se vend bien. Certains agriculteurs s'adaptent à cette tendance et laissent de nouveau leurs vaches dehors, surtout dans la perspective de la fin des possibilités de croissance. Mais pour ceux qui ont de très grandes étables et peu de surface propre, cette voie n'est pas une option. Cela montre bien à quel point ils manquent de flexibilité.

Merci beaucoup pour cet entretien.

*Christine Weißenberg, extrait d'un [entretien avec Hans Geurts](#), publié dans *Unabhängige Bauernstimme*, numéro 05/2017*

Conférence européenne du lait équitable

La 4^e Conférence européenne du lait équitable se tiendra ce 14 juin 2017 à Wurtzbourg, en Allemagne. Avec le slogan *Le lait équitable*, l'European Milk Board et ses membres attirent l'attention sur la nécessité de prix du lait équitable.

Cette année aussi, à côté de la présentation des projets du lait équitable dans les différents pays, le point culminant de la conférence sera la cérémonie de remise du prix de la « Faironika en Or ». Ce prix est destiné à honorer des élus politiques et des agriculteurs qui ont fait preuve d'un engagement particulier en faveur d'une production alimentaire durable et équitable.

Ce que les différents projets du lait équitable ont en commun, c'est le prix équitable payé au producteur. Ce prix couvre les coûts de production et permet ainsi aux producteurs de gérer leur exploitation de manière durable.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir à cette conférence et de vous présenter les projets innovateurs des producteurs laitiers européens !

European Milk Board

[Programme et formulaire d'inscription](#)

[Le lait équitable dans 6 pays européens](#)

[Vous pouvez nous trouver sur Facebook](#)

European Milk Board ASBL
Rue de la Loi 155
B-1040 Bruxelles
Tel: +32 (0)2808 1935
Fax: +32 (0)2808 8265
Mail: office@europeanmilkboard.org
Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-juin-2017.html>